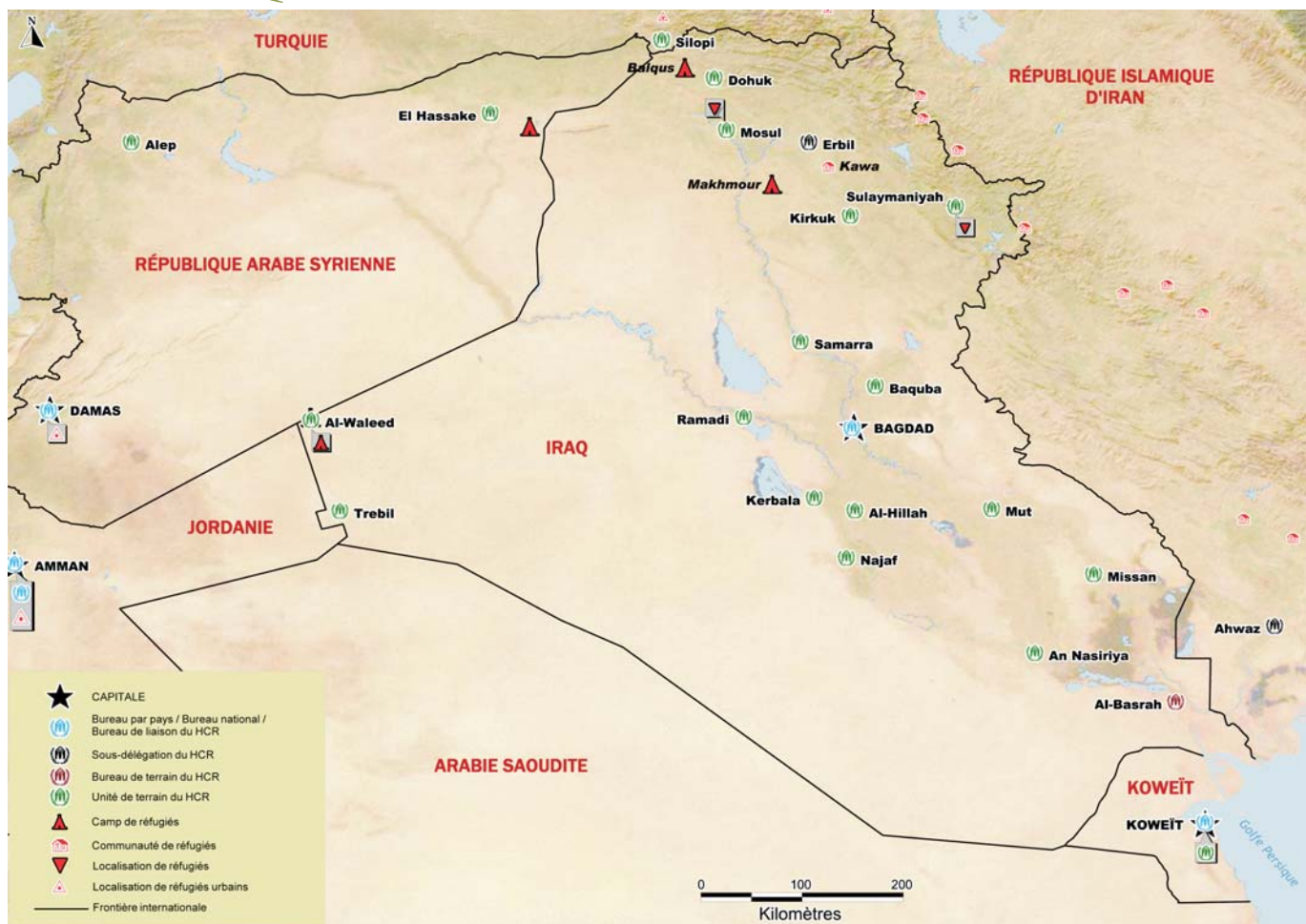


# IRAQ



## Environnement opérationnel

### Contexte

Le HCR coopère avec le Gouvernement iraquien pour mettre un terme aux déplacements de population par le biais d'un plan global qui devrait être pleinement opérationnel en 2012. Aucun grand mouvement de retour vers l'Iraq ni de départ vers l'étranger n'est prévu en 2012. Cependant, même si, au mois d'août 2011, les événements en cours en République arabe syrienne n'avaient pas encore entraîné de mouvements notables à la frontière iraquo-syrienne, la situation dans ce pays demeure instable. Le HCR se tient donc prêt à faire face à un éventuel afflux de réfugiés iraquiens de retour au pays ou de réfugiés et de demandeurs d'asile venus des pays voisins.

Environ un million de personnes sont encore déplacées à l'intérieur du pays, et des centaines de milliers d'entre elles vivent dans des conditions déplorables. La plupart sont incapables de regagner leur lieu d'origine en raison des conditions de sécurité précaires, de la destruction de leur logement ou des difficultés d'accès aux services essentiels.

Par ailleurs, environ 38 000 réfugiés et demandeurs d'asile résident dans des camps, des sites d'installation ou des centres urbains. Parmi eux, quelque 10 000 Palestiniens vivent dans la capitale et environ 210 autres au camp d'Al-Walid, dans le gouvernorat d'Al-Anbar.

### Besoins

Les déplacements internes demeurent un problème majeur et les déplacés ont besoin de la protection et de l'assistance du HCR jusqu'à ce

qu'une solution digne soit apportée à leur sort. Les familles vivent dans des sites d'installation rudimentaires où elles ne disposent pas d'un logement convenable et n'ont qu'un accès limité à l'eau, à l'électricité, à l'éducation et à la santé. Sur les quelque 470 000 personnes réparties entre 382 sites d'installation, 156 000 vivent dans les 125 sites implantés à Bagdad. De nombreux déplacés occupent illégalement des terres et des bâtiments dont ils risquent d'être expulsés.

Les déplacés internes et les réfugiés iraquiens de retour dans leur lieu d'origine risquent également d'être confrontés à de nombreuses difficultés, telles que l'insécurité qui règne encore dans de nombreuses zones, le chômage et le manque de documents officiels et de services essentiels. Les réfugiés étrangers accueillis dans des camps et des sites d'installation urbains sont eux aussi vulnérables et ont besoin de la protection et de l'assistance régulière du HCR. Enfin, les apatrides sont confrontés à des problèmes similaires.

## Stratégie et activités

Le Haut Commissariat continuera de collaborer avec ses partenaires pour veiller à ce que les réfugiés, les déplacés internes et les personnes de retour dans leur lieu d'origine puissent jouir de leurs droits fondamentaux. Il s'emploiera à intégrer les déplacés internes dans leur communauté d'accueil ou à leur dispenser des services essentiels dans leur zone de retour. En 2011, environ 68 pour cent des déplacés internes interrogés par le HCR à Bagdad ont indiqué qu'ils préféreraient pour l'instant rester dans leur lieu d'accueil plutôt que de retourner dans leur région d'origine.

Le HCR consolidera son partenariat avec le Gouvernement pour mettre en œuvre le plan global prévu pour remédier aux déplacements

## Chiffres prévisionnels pour l'Iraq

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 – JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Rép. islamique d'Iran	7 400	7 400	7 400	7 400	7 100	7 100
	Palestiniens	8 700	8 700	8 700	8 700	8 400	8 400
	Turquie	15 400	15 400	15 400	15 400	15 000	15 000
	Pays divers	200	200	200	200	150	150
Demandeurs d'asile	Rép. islamique d'Iran	1 440	1 440	1 380	1 380	1 200	1 200
	Rép. arabe syrienne	500	500	200	200	160	160
	Turquie	400	400	400	400	320	320
	Pays divers	10	10	20	20	20	20
Réfugiés rapatriés	Iraq	75 000	50 000	50 000	30 000	25 000	15 000
Déplacés internes	Iraq	1 143 000	350 000	1 000 000	300 000	850 000	250 000
Apparentés déplacés	Iraq	5 000	400	4 000	300	3 000	250
Déplacés de retour	Iraq	200 000	55 500	150 000	45 000	100 000	36 000
Apatrides	Iraq	120 000	150	100 000	100	70 000	80
<b>Total</b>		<b>1 577 050</b>	<b>490 100</b>	<b>1 337 700</b>	<b>409 100</b>	<b>1 080 350</b>	<b>333 680</b>

en 2012. Il plaidera pour que des solutions durables soient offertes aux communautés touchées par les déplacements, grâce à des projets d'intégration communautaire ou à l'allocation de terres. Une protection et une assistance ciblées, notamment dans le domaine de la santé, de l'éducation et des soins médicaux, seront offertes à quelque 38 000 réfugiés et demandeurs d'asile. L'Organisation plaidera également pour que l'État s'implique davantage dans l'aide aux communautés de réfugiés et de déplacés internes.

Afin de pérenniser les retours, le HCR coopérera avec le ministère des Déplacements et des Migrations pour accroître sa capacité à venir en aide aux réfugiés rentrés en Iraq. Des stocks d'urgence d'articles non alimentaires, y compris de kits d'hygiène, seront constitués pour 60 000 personnes, afin de pouvoir faire face à des déplacements imprévus.

Par ailleurs, le HCR continuera à plaider pour l'adhésion de l'Iraq à la Convention de 1951 sur les réfugiés, ainsi qu'à la Convention de 1954 sur les apatrides. Des formations et des ateliers seront organisés pour les autorités, les ONG nationales ainsi que les communautés et les responsables locaux. L'Organisation contribuera à renforcer la capacité du Gouvernement à assurer l'enregistrement et la détermination du statut des réfugiés. Elle aidera également les autorités à formuler un plan pour identifier et enregistrer les apatrides et les aider à recouvrer leur nationalité, conformément à la loi sur la citoyenneté adoptée en 2006.

Le HCR fera appel à 18 Centres de protection, d'assistance et d'aide au retour, à 40 équipes mobiles à travers tout le pays, ainsi qu'à six Centres communautaires d'aide à l'intégration et au retour implantés à Bagdad pour surveiller les conditions de protection, assurer un accompagnement juridique et aider les personnes relevant de sa compétence à faire valoir leurs droits fondamentaux. Le suivi aux frontières sera renforcé et les agents frontaliers seront formés aux problèmes de protection. De plus, le HCR observera attentivement le cas des ressortissants iraqiens expulsés d'Europe ou des pays voisins de l'Iraq.

### ● Contraintes

Les actes de violence aveugle compromettent la sécurité du personnel et entravent l'accès du HCR à de nombreuses personnes dans le besoin. Sachant que le retrait des forces américaines devrait s'achever d'ici la fin de l'année 2011, l'entrée de l'Iraq dans une phase de transition peut avoir des effets imprévus sur les activités humanitaires. Le HCR est toutefois déterminé à poursuivre ses opérations en Iraq et à mettre en œuvre ses programmes de

## Objectifs et cibles prioritaires en 2012

### Besoins et services essentiels

- Accroître ou maintenir l'approvisionnement en eau potable.
  - ☞ Au moins 284 lieux de retour et sites d'installation des déplacés internes et des réfugiés bénéficient de travaux d'entretien ou de rénovation de leur réseau de distribution de l'eau.
- Construire, améliorer et entretenir des abris et des infrastructures.
  - ☞ Quelque 32 520 personnes ayant quitté ou regagné leur lieu d'origine bénéficient de la construction, de la rénovation ou de l'entretien de 5 420 abris.

### Protection contre la violence et l'exploitation

- Réduire le risque de violence sexuelle et sexiste et améliorer la qualité des interventions.
  - ☞ Toutes les victimes connues de violences sexuelles et sexistes bénéficient d'un soutien.

### Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- Améliorer la qualité de l'enregistrement et du profilage.
  - ☞ Le HCR aide les autorités à enregistrer une population apatride estimée à 100 000 personnes, ainsi que tous les réfugiés des camps et des sites d'installation urbains.

### Environnement de protection favorable

- Améliorer l'accès à l'assistance et aux recours en justice pour les personnes relevant de la compétence du HCR.
  - ☞ Quelque 20 000 personnes bénéficient d'une assistance juridique.

### Solutions durables

- Le potentiel en matière d'intégration sur place est réalisé.
  - ☞ Environ 5 000 réfugiés reçoivent leur certificat de naturalisation.

## Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	19
□ Effectifs totaux	165
Internationaux	26
Nationaux	136
Autres	3



Famille de déplacés internes ayant des besoins particuliers, assise devant son abri de fortune au camp d'Um Al-Baneen, situé au centre de Bagdad.

HCR / H. CAUX

protection et d'assistance, que ce soit par le biais de son propre personnel ou de ses partenaires sur le terrain.

rendra pleinement accessibles à ses partenaires.

### Organisation et mise en œuvre

#### ● Coordination

Le HCR est pleinement impliqué dans le projet de plan global élaboré par le ministère des Déplacements et des Migrations pour répondre aux besoins des populations déplacées. Il continuera à renforcer sa collaboration avec ses partenaires nationaux, notamment par le biais du programme de partenariat avec des ONG nationales, lancé en 2009. Il maintiendra également des liens étroits avec la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), ainsi qu'avec d'autres institutions onusiennes. Le HCR et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) coprésident les groupes de travail chargés de la protection, de la gouvernance et des droits de l'homme au sein du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Afin d'améliorer le suivi de la population relevant de sa compétence, le HCR étendra ses bases de données consacrées au suivi des projets et à la protection et les

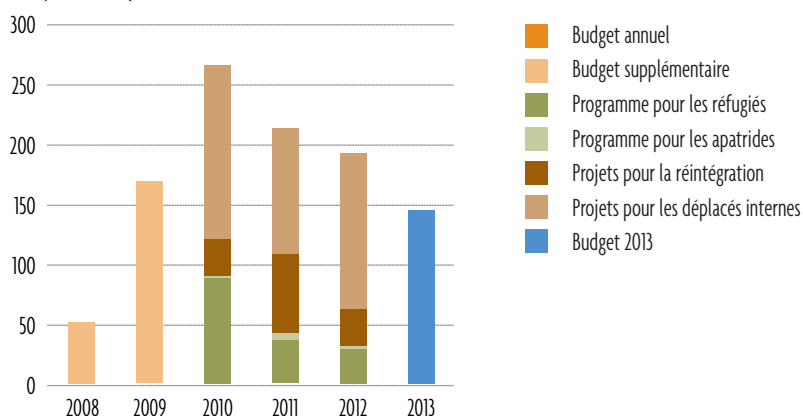
### Informations financières

Pour 2012, le budget du HCR en Iraq est considérablement réduit, car la tendance observée depuis deux ans se poursuit et le soutien financier des donateurs continue à diminuer. Cependant, l'Organisation se félicite de l'augmentation de la contribution financière attendue du Gouvernement iraquien.

Le budget 2012 prévoit des activités liées aux abris à travers tout le pays, et plus particulièrement dans les gouvernorats de Bagdad et de Diyala. La composante du programme consacrée aux abris et à l'amélioration des conditions de vie dans les sites d'installation représente près d'un tiers du budget total. Les autres activités prioritaires consisteront à améliorer l'environnement de protection, à renforcer les capacités des ministères compétents, à aider les personnes relevant de la compétence du HCR à défendre leurs droits fondamentaux, à leur délivrer des documents et à répondre à leurs besoins par le biais d'un réseau de centres de protection et d'assistance juridique répartis à travers le pays.

### Budget du HCR en Iraq 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)





## Budget 2012 pour l'Iraq (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>					
Instruments régionaux et internationaux	312 633	0	0	0	312 633
Droit et politique générale	312 633	0	0	0	312 633
Cadre administratif national	0	9 276	1 530 408	1 321 836	2 861 520
Accès à l'assistance juridique	1 062 633	0	460 815	3 434 863	4 958 311
Accès au territoire et non-refoulement	975 266	0	0	0	975 266
Sous-total	<b>2 663 166</b>	<b>9 276</b>	<b>1 991 223</b>	<b>4 756 699</b>	<b>9 420 364</b>
<b>Procédures de protection équitables</b>					
Enregistrement et établissement de profils	1 162 633	18 552	476 223	3 165 509	4 822 917
Détermination du statut de réfugié	475 266	0	0	0	475 266
Documents individuels	0	318 552	110 815	2 043 673	2 473 040
Enregistrement et documents d'état civil	0	0	40 408	471 836	512 244
Sous-total	<b>1 637 900</b>	<b>337 104</b>	<b>627 445</b>	<b>5 681 018</b>	<b>8 283 467</b>
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>					
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	212 633	0	221 630	3 215 509	3 649 772
Détention non arbitraire	575 266	0	55 408	2 143 673	2 774 346
Protection des enfants	312 633	0	40 408	331 836	684 877
Sous-total	<b>1 100 533</b>	<b>0</b>	<b>317 445</b>	<b>5 691 018</b>	<b>7 108 995</b>
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>					
Santé	1 812 633	0	0	0	1 812 633
Sécurité alimentaire	812 633	0	0	0	812 633
Eau	1 312 633	0	1 630 408	16 143 673	19 086 713
Assainissement et hygiène	0	0	3 410 815	13 693 673	17 104 488
Abris et infrastructure	8 687 900	0	6 391 223	54 084 221	69 163 343
Articles ménagers et d'hygiène de base	1 662 633	0	830 408	7 821 836	10 314 877
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	0	418 552	1 030 408	6 521 836	7 970 796
Éducation	2 625 266	0	0	0	2 625 266
Sous-total	<b>16 913 699</b>	<b>418 552</b>	<b>13 293 260</b>	<b>98 265 239</b>	<b>128 890 750</b>
<b>Autonomisation et autosuffisance communautaires</b>					
Coexistence avec les communautés locales	0	0	7 630 408	3 321 836	10 952 244
Autosuffisance et moyens d'existence	462 633	0	0	0	462 633
Sous-total	<b>462 633</b>	<b>0</b>	<b>7 630 408</b>	<b>3 321 836</b>	<b>11 414 877</b>
<b>Solutions durables</b>					
Stratégie de solutions globales	0	0	1 170 815	1 071 836	2 242 651
Retour volontaire	325 266	0	0	0	325 266
Réintégration	0	0	1 770 815	0	1 770 815
Intégration	1 225 266	0	0	0	1 225 266
Réinstallation	717 900	0	0	0	717 900
Réduction renforcée des cas d'apatridie	0	337 104	0	0	337 104
Sous-total	<b>2 268 432</b>	<b>337 104</b>	<b>2 941 630</b>	<b>1 071 836</b>	<b>6 619 003</b>
<b>Leadership, coordination et partenariats</b>					
Coordination et partenariats	0	0	121 223	1 565 509	1 686 731
Gestion et coordination des camps	1 062 633	0	0	1 021 836	2 084 469
Relations avec les donateurs	162 633	0	80 815	683 673	927 121
Sous-total	<b>1 225 266</b>	<b>0</b>	<b>202 038</b>	<b>3 271 018</b>	<b>4 698 322</b>
<b>Logistique et appui aux opérations</b>					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	0	0	0	2 321 836	2 321 836
Gestion des opérations, coordination et appui	3 687 900	0	2 910 815	5 143 673	11 742 387
Sous-total	<b>3 687 900</b>	<b>0</b>	<b>2 910 815</b>	<b>7 465 509</b>	<b>14 064 223</b>
<b>Total</b>	<b>29 959 528</b>	<b>1 102 037</b>	<b>29 914 264</b>	<b>129 524 172</b>	<b>190 500 000</b>
<b>Budget 2011 révisé</b>	<b>37 232 729</b>	<b>4 087 596</b>	<b>65 062 863</b>	<b>104 215 050</b>	<b>210 598 238</b>

## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux

Comité permanent du ministère de l'Intérieur  
Ministère des Déplacements et des Migrations  
Ministère des droits de l'homme

#### ONG

*Al Khair Humanitarian Organization*  
*Association for Cultural Development for Civil Society*  
*Civil Development Organization*  
Comité international de secours  
Conseil danois pour les réfugiés  
Conseil norvégien pour les réfugiés  
HADYA  
*Happy Family Organization for Relief and Development*  
*Harikar*  
*International Medical Corps*  
Interos  
*Iraqi Humanitarian League for Human Rights*  
*Iraqi Research Foundation for Analysis and Development*  
*Iraqi Salvation Humanitarian Organization*  
*Iraqi Youth League*  
*Mercy Corps*  
*Muslim Aid*  
*Public Aid Organization*  
*Qandil*  
REACH  
*Rebuild Iraq Recruitment Programme*  
*Resurrecting Iraqi People Centre*  
Secours islamique  
*Women Development and Support Organization*

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux

Comité permanent du ministère de l'Intérieur  
Ministère des Droits de l'homme

#### Autres

BCAH  
MANUI  
OIM  
OMS  
ONU-Habitat  
PAM  
UNICEF